

Calenge, Bertrand (dir.). *Mettre en oeuvre un plan de classement*. Villeurbanne, France : ENSSIB, 2009. 199 p. ISBN 978-2-910227-74-6 (Coll. La boîte à outils; 18)

Michèle Hudon

Volume 56, numéro 3, juillet–septembre 2010

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1029129ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1029129ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Hudon, M. (2010). Compte rendu de [Calenge, Bertrand (dir.). *Mettre en oeuvre un plan de classement*. Villeurbanne, France : ENSSIB, 2009. 199 p. ISBN 978-2-910227-74-6 (Coll. La boîte à outils; 18)]. *Documentation et bibliothèques*, 56(3), 138–139. <https://doi.org/10.7202/1029129ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 2010

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

éru
dit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

pages, à dresser un portrait qui soit à la fois limpide et relativement complet. Sans aucun doute, cet ouvrage contribuera positivement à la diffusion et à la vulgarisation des principales notions entourant l'épineuse question de la gestion informatisée des écritures. Il permettra surtout aux spécialistes des milieux documentaires de démystifier ce domaine souvent méconnu, mais qui gagne en importance dans un monde où l'échange, le partage et la gestion du savoir deviennent des enjeux de plus en plus universels.

Calenge, Bertrand (dir.). *Mettre en œuvre un plan de classement.*

Villeurbanne, France : ENSSIB, 2009. 199 p. ISBN 978-2-910227-74-6 (Coll. La boîte à outils ; 18).

Michèle HUDON
EBSI, Université de Montréal
michele.hudon@umontreal.ca

METTRE EN ŒUVRE un plan de classement est un ouvrage collectif réalisé sous la direction de Bertrand Calenge, Directeur de la bibliothèque municipale de Lyon et auteur fréquemment cité de textes portant sur diverses questions d'actualité touchant la gestion des collections et des institutions documentaires en France. Réalisé en collaboration avec sept collègues œuvrant en milieux universitaire, départemental et municipal, cette nouvelle offre de l'utile collection « Boîte à outils » porte sur la classification des ressources documentaires et sur leur mise en espace.

Dix textes répartis en quatre sections résultent de cette collaboration. Les deux premières sections, « Penser l'espace documentaire » et « Principes de constitution du manuel de cotation », sont de nature théorique. Les sections « Mise en œuvre du plan de classement » et « Maintenance et évolution d'un plan de classement » regroupent des textes détaillant des pratiques spécifiques à une institution.

Dans un remarquable texte d'introduction, intitulé simplement « Mode d'emploi », Bertrand Calenge propose des définitions et établit une distinction essentielle entre classification et classement. Citant le *Guide de la classification décimale de Dewey* et son auteure Annie Béthery, Calenge rappelle que « la classification revêt un double visage : d'un côté l'intégration de contenus dans un schéma organisé de compréhension du monde, de l'autre [une] proposition de mise en ordre physique des contenants dans un lieu particulier » (p. 9) ; c'est la deuxième fonction qui est couverte dans ces essais qui admettent tous la possibilité de dissocier l'organisation intellectuelle et l'organisation physique d'une collection documentaire. Calenge affirme toutefois être en désaccord avec le mouvement de rejet des schémas de classification traditionnels et leur remplacement par des structures classificatoires « maison » supposées plus proches des

intérêts et des comportements des utilisateurs dans les bibliothèques scolaires et les bibliothèques publiques. L'adoption d'un plan de classement issu mais distinct du schéma de classification, découle d'un « souci de rationalité et de lisibilité des espaces » (p. 14). Ainsi s'opèrent des regroupements reflétant les masses documentaires en jeu, les publics, les contraintes architecturales, la mise en évidence de collections particulières, la stratégie de médiation. Le plan de classement est un outil de gestion « fascinant dans la mesure où il est un signe visible de la politique documentaire en direction d'une population » (p. 15).

La mise en œuvre d'un plan de classement pose des problèmes de nature intellectuelle, logistique et organisationnelle. L'ensemble des textes regroupés ici témoigne d'expériences réalisées dans de grandes bibliothèques, dont une partie seulement de la collection est offerte en accès libre. Les auteurs ne proposent pas de modèle unique, mais ils se donnent comme objectif de susciter la réflexion sur un aspect important de la gestion et de l'exploitation des collections.

Les sections 1 et 2 sont, à notre avis, les plus intéressantes. Les textes y mettent en relief l'importance de la mise en espace des collections, qui doit favoriser les clientèles et leurs usages plutôt que les regroupements disciplinaires peu accessibles au grand public ou aux étudiants de premier cycle dans les universités. Nathalie Falgon-Defay décrit la « construction d'un point de vue » dans un texte particulièrement éclairant ; l'auteure démontre comment « chaque bibliothèque peut offrir sa propre vision et sa propre organisation des savoirs à travers le plan de classement qu'elle adopte » (p. 28). La bibliothèque peut ainsi proposer des itinéraires construits autour d'un pôle thématique, faisant fi de frontières disciplinaires artificielles et souvent désuètes et répartissant plutôt les ressources selon un point de vue original, susceptible de contribuer à la production de nouvelles connaissances par la confrontation des points de vue. C'est la transdisciplinarité qui prévaut et qui mène à une mise en espace dynamique et une mise en valeur des collections en accès libre. Un exemple donné par l'auteure : « *Le département Sciences et techniques a su adapter son rayon Médecine à l'intérêt grandissant de la société pour les questions de santé, pas seulement l'aspect médical, mais aussi la notion de bien-être, de bien-vivre ou de mieux-vivre, la part de psychologie dans la maladie, la question de l'éthique.* » (p.39).

Malgré l'enthousiasme des auteurs pour les nombreuses possibilités offertes par les classements thématiques, tous contribuent à un inventaire détaillé des difficultés et inconvénients liés à cette façon de faire, ceux que Calenge qualifie joliment de « cailloux dans la chaussure » (p. 64). Parmi ces problèmes, citons :

- l'absence totale de liens entre certaines sections de collections se voisinant pourtant au sein d'un pôle thématique (par exemple, les voyages et les sports dans le pôle Loisirs) ;

- les documents inclassables que l'on finit par expédier dans les magasins d'où ils ne ressortiront peut-être jamais ;
- le risque d'exclusion de certains segments de clientèles qui ne se reconnaissent pas dans les classements thématiques qui ont été privilégiés ;
- les types de documents ou les collections qui imposent leur propre classement, de par leur contenu ou la forme de présentation de celui-ci (par exemple, les corpus d'auteurs, les ouvrages généraux et les collections d'usuels, la littérature, les fonds spécialisés, les périodiques, la musique et les films).

Et il y a deux incontournables : les impératifs ergonomiques d'une part, l'évolution constante des clientèles d'autre part.

Six textes décrivent avec force détails de grands chantiers de reclassement et de re-cotation menés au cours de la dernière décennie dans divers types d'institutions françaises. Ces récits nous laissent perplexes ; ils démontrent en effet une absence totale de souci pour une normalisation quelconque dans la présentation des collections en accès libre. Ils nous laissent sous l'impression que chaque bibliothèque se constitue ainsi en une sorte d'île qui se suffit à elle-même et à ses usagers, imperméable à ce qui se fait, et se fait bien, ailleurs. Ainsi, les pôles thématiques varient en nombre, en extension et en profondeur d'une bibliothèque à une autre, même entre celles qui servent une même catégorie de clientèles, par exemple des étudiants. Voilà un parti-pris difficile à comprendre en Amérique du Nord où l'utilisateur qui se déplace physiquement d'une bibliothèque publique ou universitaire à une autre trouve rapidement ses repères puisque l'organisation physique des collections est la même partout, ou presque.

Qu'il soit d'accord ou non avec la façon dont nos collègues français déploient leurs ressources documentaires, le lecteur québécois trouvera plaisir à lire ces textes rédigés dans une langue claire, impeccable et imagée, en dépit de l'utilisation d'une terminologie spécialisée très précise. Il semble toutefois que, malgré la présence d'un glossaire et les précisions terminologiques apportées par Bertrand Calenge, quelques ambiguïtés subsistent, particulièrement dans l'utilisation des termes « cote » et « cotation » que l'on confond avec « indice » et « classification ». Le Manuel de cotation décrit par Alain Caraco (p. 51-63) pourrait presque passer chez nous pour une politique de classification. Signalons la présence de nombreux tableaux et figures qui enrichissent le contenu, une bibliographie sélective pertinente, mais l'absence d'un index des sujets.

Bien que ce document présente une philosophie et des pratiques de gestion qui ne sont pas celles que nous avons adoptées de ce côté-ci de l'Atlantique, l'ouvrage reste intéressant par les éléments de réflexion qu'il propose sur la mise en espace des collections et sur

l'intérêt de créer des regroupements différents de ceux qu'imposent les schémas de classification bibliographiques (tels Dewey et LC) structurés autour de disciplines universitaires établies à la fin du XIX^e siècle aux États-Unis.

Amar, Muriel et Véronique Mesguich
(dir). *Le web 2.0 en bibliothèques.*
Quels services ? Quels usages ?

Paris, Electre-Éditions du Cercle de la Librairie,
2009. 202 p. ISBN 978-2-7654-0976-2.

Houda BACHISSE
Agence universitaire de la Francophonie
bachisse_houdaa@yahoo.ca

LA QUESTION DU WEB 2.0 dans les bibliothèques a été très largement explorée ces dernières années, aussi bien en Europe que dans les milieux anglo-saxons. Après le livre dirigé par Courtney (2007) qui réunit 14 contributeurs partageant chacun son expérience et son intérêt pour le potentiel du Web 2.0 dans les bibliothèques, Véronique Mesguich, directrice de l'infobibliothèque du Pôle universitaire Léonard-de-Vinci et Muriel Amar, Conservatrice des bibliothèques et chargée d'enseignement et de veille à l'Urfist de Paris, nous livrent, deux ans plus tard, une vision actualisée sur la question.

Quelles sont les technologies associées au web 2.0 et quels peuvent être leurs usages dans les bibliothèques ? Comment les bibliothécaires perçoivent-ils ces outils et comment peuvent-ils se les approprier pour les utiliser comme leviers de transformation et d'innovation dans leurs bibliothèques ? Telles sont les grandes questions posées par cet ouvrage collectif rédigé par une quinzaine d'auteurs qui visent explicitement à explorer « *le déploiement du web collaboratif en bibliothèque* » (4^e de couv.) et à présenter un bilan critique des services et usages qui peuvent en être faits, tout en proposant des exemples qui peuvent intéresser tous les types de services documentaires.

La qualité de la matière présentée fait de ce collectif un ouvrage qui peut convenir à plusieurs profils et répondre aux besoins de formation aussi bien des professionnels de l'information que des autres praticiens du domaine, en définitive à tous ceux que le phénomène du web 2.0 dans les bibliothèques peut intéresser.

L'ouvrage rassemble non seulement des synthèses produites par des responsables de bibliothèques et des professeurs universitaires, mais aussi par des spécialistes d'autres domaines : informatique, communication, veille et intelligence économique. La question de la place du web 2.0 en bibliothèque est abordée sous plusieurs points de vue complémentaires. Les auteurs se sont donné un fil conducteur, assurant ainsi unité et cohérence, deux qualités qui font parfois défaut à ce genre d'entreprise collective.